



Patrick FAVER, apiculteur
NAPI 84001431

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET DE VENTE DES ESSAIMS SAISON 2023

1 / Les commandes

- Les réservations sont limitées à six essaims de l'année (2023) et quatre essaims hivernés (2022) par personne et seront closes dès la réservation du dernier des essaims proposés. Elles sont validées et acceptées une fois l'acompte reçu et encaissé.
- Les acomptes ne peuvent donner lieu à remboursement sauf en cas d'annulation de la vente de ma part.
- Le solde de la commande est à régler avant le jour de l'enlèvement sous réserve d'annulation de celui-ci. Le paiement de l'acompte et du solde se fait uniquement par carte bancaire via un lien de paiement en ligne adressé par mail. Les chèques ne sont pas acceptés.

2 / Date de mise à disposition

- Les essaims sont distribués dans l'ordre de réception des réservations.
- Les livraisons peuvent subir des retards ou des annulations liés à différents facteurs indépendants de ma volonté (mauvaises conditions météorologiques, retard de développements des essaims,...).
- Les périodes de disponibilité sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Elles ne sauraient constituer un engagement de ma part.

3 / Livraison

- L'enlèvement se fait en semaine et en soirée directement sur mon rucher d'élevage, à Beaumont de Pertuis (Vaucluse), après prise de RDV en fonction de vos disponibilités. Pas d'expédition.
- Les essaims sont transvasés sur place. Pour de bonnes conditions d'enlèvement il est important de respecter l'horaire du rendez-vous.
- Le jour de l'enlèvement il faudra pour le transvasement de chaque essaim : une ruche Dadant, de préférence deux cadres bâtis ou gaufrés ou avec amorce de cire, une partition, idéalement chaque ruche devra être équipée d'un fond aéré, le trou de vol devra être fermé ou obturé par un mousse, une sangle pour le transport, votre combinaison.

4 / Responsabilité

- Dès l'essaim transvasé dans votre ruche et enlevé par vos soins il devient votre propriété et dans ce sens sous votre pleine et entière responsabilité. Il voyage à vos seuls risques et péril.
- Vous êtes responsable du bien-être de vos abeilles, des conditions de transport et d'accueil sur votre rucher destinataire et notamment de la survie de l'essaim. Assurez-vous d'avoir toutes les compétences nécessaires pour détenir et vous occuper de colonies d'abeilles. Si je constate qu'il y a un risque pour les abeilles, je me réserve le droit d'annuler la vente.

5 / Réclamation

- Toute réclamation concernant les essaims pour être recevable devra être formulée par e-mail (contact@leruchersaintgervais.fr) dans les 7 jours suivant leur enlèvement.